Des facteurs en grève à Tourlaville

Dix-huit agents de La Poste, sur les quarante-huit que compte le centre de distribution du courrier, étaien grève hier pour dénoncer leurs conditions de travail qui se détériorent.

Pour tous, le même ras-le-bol : « **Les conditions de travail empirent.** » Les facteurs du centre de Tourlaville ont donc décidé de réagir. Hier, dix-huit agents sur les quarante-huit rattachés à la Plateforme (de Tourlaville et de Saint-Pierre-Eglise) ont installé un piquet de grève et déployé les banderoles syndicales FO, devant leur centre, dès 6 h 45 et jusqu'en fin de matinée.

Réorganisation des tournées

« **La direction est en train de réorganiser totalement les tournées,** déplore Serge Duchemin, représentant départemental de FO La Poste. **Dans le cadre de cette restructuration, deux postes de travail vont être supprimés au 21 juin et la répartition des tournées modifiée. En attendant, quand une personne est malade, on demande aux agents présents de prendre en charge la tournée de l'absent au lieu de faire appel à un remplaçant.** » Une situation devenue inacceptable pour les facteurs. « **L'auto-remplacement, autrefois ponctuel, est petit à petit devenu la règle** » ajoute le syndicaliste. Conséquence : « **Cela représente trente minutes de travail supplémentaire par facteur, du temps en plus qui n'est pas payé en heures supplémentaires.** »

« Recruter de nouveaux agents »

Avant de faire grève, les agents ont déjà fait valoir leurs griefs à leur responsable, lundi dernier. « **Nous avons eu une réunion pour demander le recrutement de nouveaux agents et l'arrêt de l'auto-remplacement, mais aucun accord n'a été trouvé.** » De son côté, la direction de La Poste a assuré que « **le dialogue social n'était pas fermé** » et que « **la concertation avec les organisations syndicales allait se poursuivre pour trouver un terrain d'entente** ». Les facteurs ont toutefois prévu de déposer un nouveau préavis de grève pour le 7 avril. D'ici là, le courrier dans le secteur de Tourlaville devrait être normalement distribué : « **Tout est mis en œuvre pour assurer une continuité de service en cas de grève,** insistait hier la direction. **Et ce qui n'a pas été distribué (hier) le sera dès aujourd'hui.** »

Sarah CAILLAUD

Les grévistes entendaient dénoncer des conditions de travail qui se détériorent.